



BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2016



MAIRIE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Travaux

Informations municipales

Vie associative

LE MOT DU MAIRE



Si les prémisses de l'été ont été pluvieuses, celui-ci nous a offert de très beaux jours par la suite. Nous avons donc pu profiter de cette embellie, embellie qui s'est poursuivie jusqu'à maintenant. C'est donc dans un contexte estival que la tragédie de Nice s'est déroulée. Ce drame nous a tous choqués. Les drapeaux ont été mis en berne dans toutes les communes de France. Incompréhension, colère, plan vigipirate, annulation de manifestation, chacun a réagi dans l'urgence, chacun décida de la meilleure conduite à tenir compte tenu de la spécificité des différentes situations. Partout chacun a donc pris ses responsabilités en fonction des circonstances.

Le plan vigipirate s'adresse à tous. En particulier devant les écoles. Sans mettre en avant un risque terroriste sur Igon, j'en appelle à tous pour combattre toute incivilité qui augmente les risques en créant des attroupements involontaires.

Ainsi, je signale aux parents d'élèves que j'ai demandé à la gendarmerie de verbaliser les comportements anormaux aux heures d'entrées ou de sorties devant nos deux écoles. Stationnement abusif (je suis sûr que certains aimeraient pouvoir entrer dans l'école en voiture surtout lorsqu'il pleut) qui pénalise le stationnement des cars scolaires mais aussi excès de vitesse des parents (souvent les mêmes) qui sont en retard pour déposer leur enfant à l'heure.

De même, que dire des dégradations des biens privés comme publics ? Arracher des panneaux indicateurs pour les jeter dans le canal, casser des panneaux d'information, détériorer des biens privés sont-ce les seules activités apportant du plaisir à certains ? Cela arrivant souvent les soirs de fêtes, d'aucuns y voient l'œuvre de jeunes. Quoiqu'il en soit, ce sont nos impôts locaux qui doivent contribuer aux réparations.

Dans la mesure où le mobilier urbain n'est pas positionné dans un bâtiment communal, les assurances ne remboursent pas. C'est également le cas lorsque l'auteur de la dégradation ou du vol n'est pas identifié. Depuis 3 ans, la commune aurait donc dû ainsi déboursier plus de 6 000 euros pour remplacer tel ou tel équipement. Nous avons limité la dépense en ne remplaçant pas, par exemple, la table de pierre qui a été volée, le candélabre mis à terre devant la charcuterie Hourcq par un conducteur vraisemblablement ivre et qui a laissé comme seule carte de visite le pare-choc de sa peugeot 205 après qu'il eut arraché sa plaque d'immatriculation. D'autres exemples peuvent y être ajoutés.

Soyons responsables et respectueux du bien public dont nous sommes tous dépositaires.

Après de nombreux courriers restés infructueux, la commune va procéder au nettoyage des ruisseaux ou fossés dont l'entretien est à la charge des propriétaires riverains. Ceux-ci recevront la facture de la part du percepteur. Il en est de même des chiens errants. Leur capture obligera les propriétaires à assurer les frais du vétérinaire. J'engage donc chacun à vérifier que les clôtures de son enclos sont bien étanches.

Après ces propos alarmistes, je me dois de vous dire que tout n'est pas négatif dans la vie du village. L'implication des associations ne se dément pas. Elles nous proposent des activités créatives, sportives ou même culturelles. Celles-ci vous sont ouvertes pour peu que vous preniez contact avec les associations.

Mon dernier message concerne le lancement de notre document d'urbanisme, le PLU, pour une mise en conformité avec les dernières lois publiées. Les contraintes imposées par l'état vont nous obliger à réduire la taille des zones constructibles par rapport à l'existant. Une concertation réglementaire aura lieu et chacun pourra s'exprimer. Les doléances des uns et des autres seront examinées sans à priori.

*Jean-Yves Prudhomme
Maire d'Igon*

Point travaux et investissement

SECURITE DE LA CIRCULATION...

... avec la création d'une zone 30

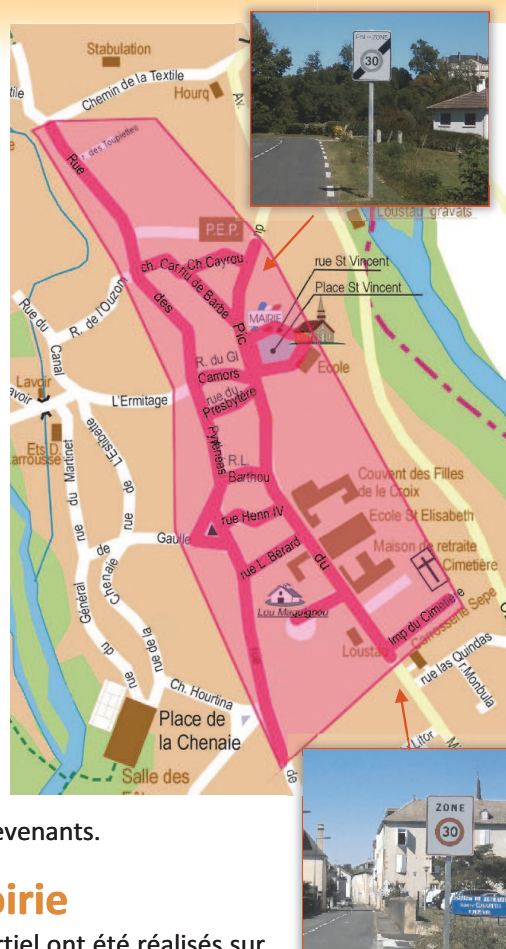
Répondant aux attentes de nombreux habitants et après étude de la circulation sur la commune, un arrêté municipal a été pris réglementant la vitesse maximum de tout véhicule à 30km/h dans le centre du village.

Afin de matérialiser cette zone, des **panneaux zone 30** et fin de zone ont été mis en place aux entrées du village ⇒ 2 135 €.

L'installation de **radars pédagogiques** est également prévue sur l'avenue du Pic du Midi avec l'aide financière du Département.

Ces mesures ont pour objet de réduire la vitesse et améliorer la sécurité de nos enfants, habitants et promeneurs.

Nous comptons surtout sur le civisme et le bon sens de chacun pour respecter cette nouvelle réglementation. Nous espérons que ces actions porteront leurs fruits sans avoir besoin de recourir à l'intervention de la Gendarmerie pour verbaliser les excès de contrevenants.



... avec des travaux de réfection de la voirie

Durant l'été des travaux d'entretien et de réparation en emploi partiel ont été réalisés sur la voirie communale du centre-bourg : rues des Pyrénées, Louis Barthou, de l'Ouzom, de l'Ermitage, du Canal, Capbat, du Général de Gaulle, de la Chênaie, et chemin Hourtina. ⇒ 18 315 €.

SECURITE DES BATIMENTS COMMUNAUX...

... à la Salle Louis Duger

Installation d'un téléphone limité aux numéros d'urgence ⇒ 126 €

Contrôle et mise en sécurité des panneaux de basket intérieurs ⇒ 515 €

Réparation d'un aérotherme ⇒ 430 €

Réparation du système de désenfumage ⇒ 468 €

Remplacement des blocs secours ⇒ 475 €



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DIVERS...



Peinture du portail et marquage au sol de la cour de l'école publique ⇒ 228 €

Acquisition d'équipements de basket pour les activités périscolaires ⇒ 235 €

Acquisition de tables pour les ordinateurs de l'école publique ⇒ 436 €

Acquisition d'un nouvel aspirateur ⇒ 335 €

Acquisition d'étagères pour la salle d'archives ⇒ 88 €

Acquisition de chaises polyvalentes ⇒ 392 €

Remplacement de la débroussailluse ⇒ 799 €



Stop au brûlage à l'air libre des déchets verts !

C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de **nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)



Déchets visés : tonte de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'égavage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE
DOMESTIQUE



LE BROYAGE
ET LE PAILLAGE



LA DÉCHETTERIE

LE SAVIEZ-VOUS ?



50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que...



50 kg
déchets
verts

=



3 mois
chauffage
fioul

=



6 000 km
moteur
diesel

=



70 à 920
aller-retour
déchetterie
(20 km)

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Asson :

Du 1er octobre au 31 mars :

lundi / mardi / jeudi / vendredi
de 14h à 18h

mercredi / samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er avril au 30 septembre :

lundi / mardi / jeudi / vendredi
de 15h à 19h

mercredi / samedi
de 10h à 12h et de 15h à 19h

Respectons notre cadre de vie

Le nettoyage des trottoirs et de la chaussée, le ramassage des dépôts sauvages, la réparation ou le remplacement des **équipements vandalisés**, tout cela représente de l'argent et du travail... Est-il normal d'imposer à la collectivité ces charges supplémentaires ? Elles pourraient être évitées par **un minimum de civisme** et mises à profit pour autre chose ? Nous faisons appel à la **responsabilité de chacun** d'entre nous en demandant de respecter les espaces publics et privés, dans un souci de respect de l'environnement et de notre cadre de vie.

La propreté du village est l'affaire de tous !

Si le ramassage des déchets est géré par la Communauté de Communes, les employés municipaux du service technique assurent quotidiennement la propreté des espaces publics, nettoient les trottoirs et chaussées, veillent au bon fonctionnement et à la sécurité des équipements, entretiennent les espaces verts etc...

Quelques conseils et rappels :

- ramasser les déjections de son animal dans les espaces publics,
- entretenir la partie de trottoir qui se trouve devant son domicile,
- rentrer systématiquement son container poubelle après la collecte,
- ne pas déposer de déchets à côté des conteneurs,
- ne pas jeter de chewing-gums, de mégots et de papiers dans la rue.

Autant de petits gestes simples pour améliorer le cadre de vie.



Respectez vos équipements publics !

Chacun d'entre nous désire qu'il y ait de la propreté et dispose d'équipements de qualité.

Certains n'hésitent cependant pas à dégrader le bien public. Les derniers exemples : à l'aire de jeu de la Chênaie et au Lavoir où les équipements sportifs, les panneaux d'affichage et de signalétiques ont été vandalisés.

Citoyens responsables, nous devons prendre conscience de la nécessité de préserver notre patrimoine afin que chacun en profite !

Les bons gestes, c'est pourtant pas très compliqué !



Et si on pensait aux oreilles de son voisin ?

Les outils et appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tronçonneuses, tondeuses, perceuses...) ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Merci de respecter ces horaires.

De même, les propriétaires de chiens ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage afin que ces animaux ne soient pas source de nuisances sonores de jour comme de nuit.

Et si on respectait le fleurissement du village ?

Les espaces verts du village et les jardinières sont fleuris par le personnel communal pour l'agrément de tous. Malheureusement, les massifs et jardinières sont régulièrement l'objet de vols ou de dégradations...



Et si on respectait le code de la route ?

Stationnement anarchique aux abords des écoles, sauvage sur les pelouses ou dangereux sur la chaussée, ... excès de vitesse...

Pourquoi ne pas se garer aux emplacements réservés à cet effet et adopter un mode de conduite apaisé et respectueux des autres ?

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Voici deux ans que notre Conseil Municipal des enfants est acteur dans notre village et son mandat arrive à échéance à la fin de l'année.

Avant d'organiser les prochaines élections du nouveau conseil, voici les différents projets que nos « petits » conseillers ont menés depuis janvier 2015.

- Le nouveau nom de l'école publique « ARC-EN-CIEL » est à l'initiative du CME. Si le nom a fait des sceptiques au départ, ce nouveau nom est aujourd'hui bien intégré.
- Le 5 mars 2016, les « petits » conseillers ont invité les membres du trait d'union à partager une après-midi avec les résidents de la maison de retraite et les enfants des écoles ARC-EN-CIEL et SAINTE ELISABETH.

Les « petits » conseillers municipaux ont encadré une vingtaine d'enfants, les résidents et les membres du trait d'union dans différentes activités :

- création de décorations de Pâques,
- belote
- confection de gâteaux de bonbons

Une agréable journée qui sera renouvelée le 5 novembre prochain avec de nouvelles activités.



- L'installation du nouveau panneau de basket (qui a connu une multitude de péripéties) est à l'initiative de ce conseil. Prochainement, une table de tennis de table viendra agrémenter cet espace ludique de la place de la chânaie
- Traçage du terrain de foot ; avec la complicité de M. Guinchard, le terrain de foot près de la place de la chânaie bénéficie d'un tracé du mois de juin au mois de septembre ; toutes les trois semaines, les petits conseillers sont venus refaire ce tracé qui disparaît après chaque tonte.



- Dernier projet : disposition de boîtes à lire dans le village ; ces boîtes contiendront différents livres que chaque villageois pourra emprunter pour lire chez lui ou garder en échange d'un autre livre déposé. Mais chut !!!! Le projet est en cours de réalisation. A suivre...

Service périscolaire : Des TAP au top !

Les écoliers accueillis par le service périscolaire communal passent presque autant de temps sous la responsabilité de la Commune que celle de leur enseignant.

Cette durée hebdomadaire peut atteindre jusqu'à 25 heures entre la garderie du matin et celle du soir, la pause méridienne et les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP). Un soin particulier est donc tout naturellement attaché à l'organisation et à la qualité de ce service.



Les petites mains de l'atelier créatif préparent la confection d'une chouette aux couleurs de l'automne avec Gaëlle Lassus.



Les petits « djembefola » s'initient aux rythmes africains avec Sébastien Vaucel.

Le taux de participation des enfants est élevé, oscillant entre 70 et 75 % selon les périodes. Les enquêtes de satisfaction réalisées annuellement auprès des familles des enfants fréquentant ou non les TAP font également apparaître un taux de satisfaction de plus de 70%.

Pour cette rentrée 2016, le programme des TAP a été élaboré avec la volonté de répondre aux souhaits des familles par la variété des activités proposées d'avantage accès sur le sport et un nombre plus réduit d'enfants par groupe.

Les élèves de l'école Arc-en-Ciel peuvent ainsi accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

La Commune a accompli un gros travail lors de la mise en place de ces TAP à la rentrée 2014 et de l'élaboration du Projet Educatif Territorial. Les résultats sont à la hauteur de ses efforts.



Tout en équilibre, les acrobates réalisent des figures guidés par Julien Demoersman.



Basket Animé par **Alain PECASSOU**

Sous forme ludique, les enfants découvrent l'activité Basket-Ball, apprennent à évoluer dans le respect des règles, développent leur habileté motrice et leur esprit d'équipe.



Percussions africaines (à partir de 6 ans)

Animé par **Sébastien VAUCEL**

Initiation aux percussions africaines d'Afrique de l'Ouest : découverte du rythme, travail sur la psychomotricité, la mémoire et l'écoute...



Méthode 3C (à partir de 6 ans)

Animé par **Dominique LATAPIE - association « Du plus petit être au plus grand »**

Par des exercices de concentration, de respiration, d'équilibre et de relaxation, cette méthode vise à donner à l'enfant des outils pratiques et efficaces pour mieux gérer ses émotions, ses attitudes physiques et gagner en confiance en soi.



Atelier expressif/créatif

Animé par **Gaëlle LASSUS, Corinne SALLES et Jocelyne CAZENAVE**

Expérimentation de formes d'expression diverses favorisant le développement du sens artistique, de la créativité et de l'imaginaire de l'enfant: dessin, peinture, modelage, assemblage, zumba, cuisine...



Danse béarnaise

Animé par **Patricia VIGNAU (Los Sautaprats)**

Initiation aux danses issues du patrimoine béarnais. Ancrage culturel et lien intergénérationnel. Développement corporel et psychomoteur. Travail d'écoute musicale, concentration, mémorisation.



Acrosport (à partir de 6 ans)

Animé par **Julien DEMOERSMAN (Los Sautaprats)**

Initiation à la discipline gymnique acrobatique. Travail d'équilibre et de voltige, coordination motrice, prise en compte et respect de son partenaire. Travail de groupe, concentration et écoute.

FOCUS



Calendrier et inscription sur les listes électorales

Présidentielles :

1^{er} tour : le dimanche 23 avril 2017

2nd tour : le dimanche 7 mai 2017

Législatives :

1^{er} tour : le dimanche 11 juin 2017

2nd tour : le dimanche 18 juin 2017

Le bureau de vote se tiendra à la Maison Pour Tous, Place de la Chênaie (à côté de la salle des fêtes).

Pour exercer votre droit de vote en 2017, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2016. Inscription en mairie ou par démarche en ligne sur service-public.fr



Besoin d'un timbre fiscal pour votre passeport ?

Plus besoin de vous déplacer. En quelques clics recevez votre timbre par mail ou SMS. Rendez-vous sur : timbres.impots.gouv.fr

Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme de flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres. Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé dans les mairies agréées. Achetez votre timbre électronique en ligne, c'est simple, souple, et sûr !



Nouveaux habitants

Nouveaux habitants installés à Igon depuis mars 2016, pensez à vous présenter en mairie. Un livret d'accueil vous sera remis.



Recensement citoyen

Dès vos 16 ans, vous avez 3 mois pour vous faire recenser. Cette procédure est obligatoire et l'attestation que vous recevez vous est indispensable pour passer le bac ou le permis mais aussi pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

Rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou directement sur le site internet : mon-service-public.fr



Eclairage public défaillant

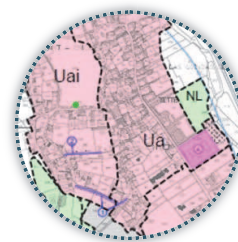
Merci de signaler en mairie tout dysfonctionnement d'éclairage public (ampoules grillées ou qui clignotent, panne de secteur...). Pour favoriser l'intervention rapide de l'entreprise de maintenance, pensez à relever le numéro sur le poteau et le transmettre en mairie.



Que mettre dans le bac jaune ?

Désormais, tous les emballages plastiques sont collectés dans le bac à couvercle jaune dans lequel on mettait déjà bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, papiers, briques alimentaires et petits cartons.

La nouvelle consigne de tri concerne : Les pots de yaourt et de crème fraîche., les barquettes de beurre, de lardons, de viennoiserie., les sacs et sachets en plastique, les films en plastique de revue...



Révision du PLU

Une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est actuellement en cours sur la commune. Un registre, destiné à recevoir les observations et les remarques du public, est ouvert en mairie et disponible à l'accueil, pendant toute la durée de la révision.



Délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants sur www.igon-bearn.fr



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'IGON

En tant que partenaire privilégié de l'école, l'Amicale des Parents d'Elèves apporte son soutien lors de la réalisation de différents projets :

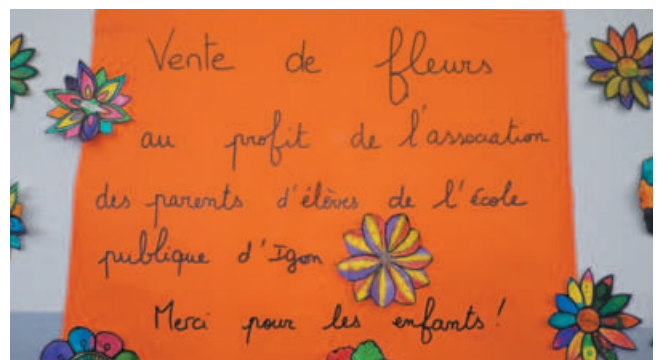
- des moyens humains
- une aide matérielle
- une aide aux financements des projets (sorties telles les vendanges à la Cave de Jurançon, le Parc Animalier des Pyrénées, le château de Montaner,...) grâce aux différents événements organisés dans l'année (rencontre avec les nouveaux parents, Fête de Noël, galette des rois pour les enfants, le vide grenier, la fête de l'école...)

Sans parents bénévoles et motivés, beaucoup d'activités ne seraient pas possibles, il est donc important pour tous de rester mobilisés et acteurs afin de faire vivre l'école.

Nous convions les Igonaises et Igonais à participer aux manifestations publiques !

La présidente

Laurence HOURCADE



Année 2015/2016

Présidente : Laurence HOURCADE

Vice-Président : Laetitia NIETO

Trésorière : Vanessa PAYNEAU

Vice-Trésorière : Cynthia ROMAIN

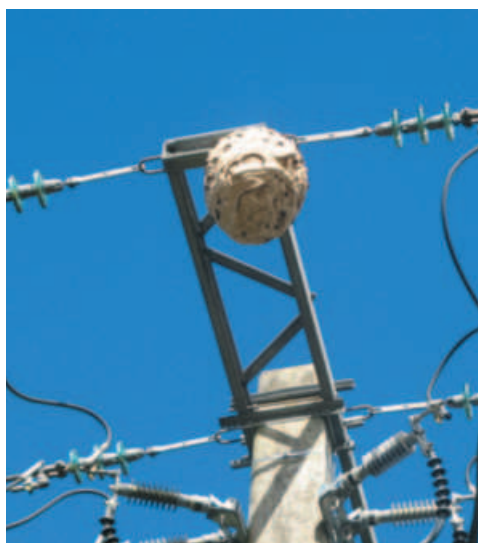
Secrétaire : CAROLINE BERNIERE

Vice-Secrétaire : Daniela SODINI



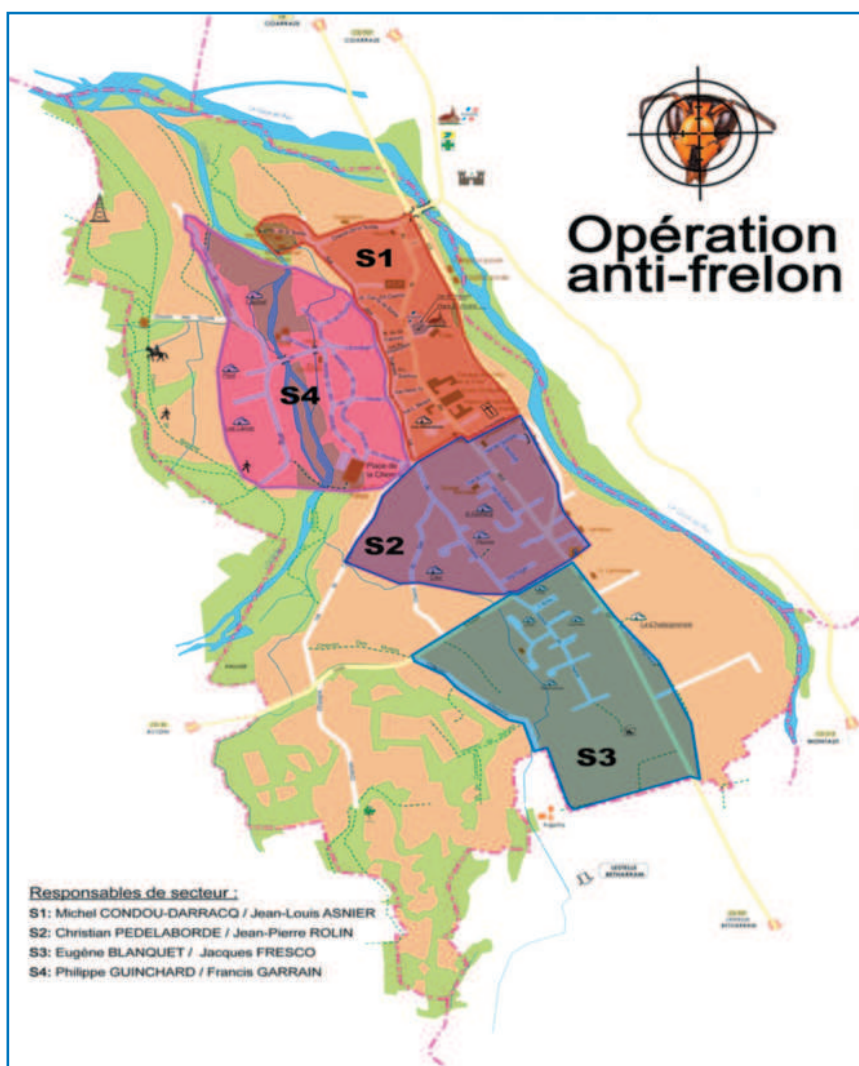


CAMPAGNE 2016 DE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE SUR LA COMMUNE



Comme les années précédentes, une équipe de 9 piégeurs bénévoles a opéré sur la commune pour la capture de cet insecte invasif et tueur d'abeilles.

Espèce très invasive... puisqu'elle a même « piraté » EDF !



Cette action se fait toujours dans le cadre de l'association mise en place par des volontaires de trois communes Coarraze, Igon, Montaut. Le bilan de la saison de piégeage 2016 à Igon, du mois de mars à début juin, est de 1 834 frelons asiatiques capturés. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de prises par secteurs du village, depuis la mise en place de l'association.

Secteur	2016	2015	2014	2013
1	469	169	106	336
2	405	137	123	321
3	216	362	192	336
4	744	445	185	559
Total	1834	1083	606	1552

Pour l'instant, trois nids ont été détruits sur la commune.

Le bilan complet des prises de l'association sera fait lors de la prochaine assemblée générale.

F. Garrain



ENSEMBLE SCOLAIRE LE « BEAU RAMEAU »

ÉCOLE SAINT-ÉLISABETH

Cette année, ce sont 108 élèves qui ont repris le chemin de l'école Ste Elisabeth. Joie de retrouver les copains pour les plus grands, légère appréhension chez les plus jeunes qui découvraient leur nouveau milieu de vie.



Les élèves sont répartis dans 5 classes dont une bilingue français/occitan qui accueille 27 élèves de la toute petite section de maternelle au CM2.

Classe des maternelles (TPS, PS, MS) : Claire Chaillou

Classe des GS/CP : Muriel Meichel

Classe des CE1/CE2 : Christelle Normand

Classe des CM1/CM2 : Nathalie Massot

Classe bilingue : Aurélie Lacaze

Tout au long de l'année, vous pourrez suivre les différentes activités des enfants sur le site <http://beau-rameau.org> à la rubrique « Ecole ». N'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil !

Une nouvelle rentrée et une nouvelle mascotte pour les maternelles !



Voici « Splat » qui va partager la vie de nos petits élèves durant toute l'année, que ce soit à l'école ou à la maison puisque chacun sera amené à tour de rôle à le ramener chez lui. Les parents pourront suivre toutes ses aventures dans le cahier de vie.

Jeu de kim sur le goût...

Mi-septembre, les petits de maternelle ont travaillé sur le goût... Ils devaient, les yeux bandés reconnaître certains aliments !



Retour en images sur l'année 2015-2016 ...

Grâce à l'association des parents d'élèves, différentes sorties ont pu être organisées. En février, les CE1/CE2 et les CM1/CM2 ont participé durant 4 jours à une classe-découverte sur les châteaux de la Loire.



Quant aux maternelles et CP, ils sont allés à Pont de Camps goûter aux joies de la randonnée en raquettes et ont construit un igloo !



En mai, ils sont retournés à la montagne mais cette fois pour découvrir la fabrication du fromage avec une bergère !



LYCÉE PROFESSIONNEL LE « BEAU RAMEAU »

Une bonne rentrée au Beau Rameau

Sous le soleil, cette année nous accueillons 32 élèves de plus dans la structure (+ 8 à l'école, + 8 au collège, + 12 au lycée général et + 4 au LP). Au total 500 élèves répartis sur les 2 sites. Nous poursuivons notre accueil dans des classes d'une vingtaine d'élèves, des conditions très favorables pour les accompagner.

Résultats aux examens

Le lycée professionnel se distingue encore une fois avec des résultats aux examens très satisfaisants et supérieurs à la moyenne académique. 100% bac professionnel esthétique, 100% pour les CAP Esthétique et CAP VENTE, 100% au BEP MRCU et 94% au bac professionnel commerce. Sans oublier les très bons résultats des élèves de 1^{er} bac pro qui ont passé les tests du TOEIC BRIDGE, une certification en langue anglaise qui garantit un bon niveau dans la pratique de la langue et véritable atout pour la poursuite des études.



Un partenariat réussi avec les Galeries Lafayette



Sollicités pour l'inauguration des Galeries Lafayette au centre Bosquet de Pau le 8 septembre, 40 élèves de bac pro commerce et esthétique se sont distingués dans les différentes missions confiées : distribution de flyers, accueil de la clientèle, maquillage et pose de vernis au rayon beauté et service du cocktail.

Une réelle expérience professionnelle où ces jeunes ont su faire la démonstration de leur savoir-faire. La participation à cette manifestation va permettre d'établir un partenariat avec ce point de vente. Un grand merci aux responsables du magasin pour la confiance accordée.

Journée de la femme dans l'entreprise

Découvrir les femmes et l'entrepreneuriat, s'enrichir de leur expérience, un programme en lien avec l'entreprise pour la journée de la femme. Lors de conférences, les élèves de bac pro commerce et d'esthétique ont pu apprécier l'enthousiasme et la passion des directrices, Mme Clerc d'Intermarché, Mme Dobek et Mme Julia de l'association Bel Art Thé de Peyrehorade, et Mme Bergouts de l'institut Kiko. Les témoignages des professionnelles ouvrent des perspectives aux jeunes pour construire leur carrière mais aussi apportent des conseils pour continuer les études, saisir les opportunités et affronter l'après-bac.



Visite du Magasin IKEA de Bayonne

L'objectif était de connaître le fonctionnement du n°1 du mobilier et de la décoration en France et de rechercher les éléments étudiés en cours. Pour rendre la visite plus ludique et pédagogique, un challenge a été mis en place par les professeurs : Par équipe de 8, les élèves devaient répondre à plusieurs questions, interroger des vendeurs, devenir eux-mêmes des vendeurs en réalisant une vidéo de courte durée sur un produit innovant. C'est l'équipe



de Yann, Fanny, Clémentine, Estelle, Laura, Yoann et Nathan qui a gagné le challenge, un panier gourmand d'Ikéo leur a été remis. Non négligeable, un partenariat débutera cette année scolaire.

Concours professionnel en 1^{er} bac pro esthétique

Proposé par la marque Mavala et relatif aux techniques de manucurie, il se décompose en épreuves théoriques et pratiques qui se déroulent sous la responsabilité d'une représentante de la marque. Une occasion de plus pour ces jeunes de faire la démonstration de leur savoir-faire. Un diplôme qui viendra enrichir leur CV, leur a été remis ainsi que de nombreux cadeaux au cours d'une petite cérémonie de fin d'année, par leurs professeurs d'esthétique, Madame Né et Madame Saludas. 1^{ère} Adeline Haurie ; 2^e Aurélie Besse ; 3^e Pauline Poueyo. Félicitations à elles sans oublier, Aurélie Bascou, Océane Chatelain, Olivia Dupeyron, Emilie Pardies, Maritxu Sardoy, et Laurine Wastiaux, qui n'ont pas démérité.



Vente sur le marché et découverte de la ville de Nay

Cette année encore, et avec toujours autant de gentillesse, les commerçants des Halles de Nay ont accueilli les élèves de CAP vente, 1^{ère} année, pour une matinée de marché. Les lycéens du Beau Rameau



ont pu établir des relations qu'ils ont jugées très agréables avec ces professionnels et leur clientèle. Ils se sont impliqués dans les tâches demandées et la confiance qu'ils ont perçue de la part de leur tuteur les a confortés dans le désir de bien faire. L'après-midi a été consacré à la découverte de la ville. Deux objectifs étaient moteurs de cette activité : s'orienter à l'aide d'une carte géographique et connaître le patrimoine historique de la cité.

Orientation Post Bac

l'entreprise au cœur de la formation : Des professionnels sont venus apporter leur concours aux élèves de terminale bac pro en matière d'entretiens d'embauche, dans la perspective de la recherche d'un emploi ou d'un contrat en alternance dans le cas de la poursuite des études en BTS, option fortement indiquée à nos bacheliers. A cette occasion, deux anciens élèves Fabien Lafargue et Mathias Capin sont venus faire la démonstration qu'avec du courage et de la motivation, l'on peut s'insérer dans la vie active et tenir des postes à responsabilités. Un exercice un peu difficile pour nos jeunes mais ô combien indispensable. Ces jeunes ont apprécié les précieux conseils donnés. Un plus non négligeable, la promesse d'un emploi pour deux élèves à l'issue du BTS.





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE ELISABETH

C'est par le traditionnel café et des viennoiseries offerts par l'APEL que les parents et élèves ont été accueillis le jour de la rentrée.



Toutes les manifestations de l'an passé (journée pizzas, marché de Noël, soirée béarnaise, vide-grenier, kermesse) ont permis de financer une partie des voyages et en septembre l'achat de 2 vidéos-projecteurs. Ainsi toutes les classes sont maintenant équipées en numérique.

Des jeux pour la récréation ont également été achetés pour la plus grande joie de tous : jeu de l'oie géant, jeu des petits chevaux, mastermind en bois, jeu de molki, kaplas...



Encore un grand merci à tous les parents qui se sont investis !

FAIRE SON FAUTEUIL

A l'atelier « faire son fauteuil » les mercredis de 17h à 20h, à la maison des jeunes d'Igon, Christine vous aidera à reproduire sur votre fauteuil les gestes du tapissier.

L'idée est de garder et restaurer le patrimoine mobilier. Vous apporterez votre vieux siège et travaillerez vous-même à la restauration de sa garniture en utilisant les matières naturelles telles que la sangle de jute, le crin végétal, la corde de chanvre en appliquant les savoir-faire traditionnels.

La cotisation annuelle de 20 euros vous permettra aussi de réaliser des abat-jour assortis au siège, à l'atelier de Pau, rue Lespy.

Inscription et renseignements : 06 10 27 85 37

<http://www.paumetiersdart64.com>



CONSCRITS D'IGON CUVÉE 1998-1999

Les conscrits de cette année 2016-2017 concernent les jeunes qui sont nés en 1998 et 1999.

Nous avons envoyé des lettres aux nouveaux et d'ici peu, nous allons organiser une réunion pour préparer les sérénades.

Nos fêtes se dérouleront le 1^{er} week-end des vacances scolaires de printemps soit du 17 février au 19 février 2017.

Nous invitons tous les jeunes concernés à venir se joindre à nous. (contact au 06 11 31 73 52 – Aurélien)

Etre conscrit, c'est apprendre à se connaître, créer des liens, organiser une manifestation et surtout s'amuser.

A bientôt !



LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL PINOCCHIO

Ca y est, le Centre de loisirs intercommunal est bien parti ! Durant le premier semestre 2016, la moyenne des enfants accueillis le mercredi était de 17 enfants. Le fonctionnement s'est stabilisé, l'équipe d'animation s'est structurée, en accueillant un nouveau directeur en mars dernier, Julien MONTEAU, possédant le concours d'ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives,) mais également Sapeur-Pompier Volontaire et Opérateur Sportif à la Caserne des Rives de l'Adour. Nos enfants sont bien encadrés ! ...

Avec patience, méthodes pédagogiques et imagination, nos petits Pinocchio ont appris maintes et maintes choses diverses et variées, telles la fabrication du pain et de chocolats, grâce à Yorick Gasis, le boulanger, la peinture et la décoration avec des marionnettes à suspendre, des masques, des moulins à vent, une multitude d'activités manuelles ou sportives, sans oublier le potager ! Il a poussé, poussé !... Après le temps de chausser les patates et de pincer les tomates, les herbes aromatiques n'ont plus eu de secrets ! Et les fraises ont résisté au passage des limaces !

Le succès et le plaisir rapportés par les enfants ont fait que le Centre a été complet pour le mois de juillet, et août. Il faut dire que le programme d'activités était particulièrement attractif. (accrobranches, Ferme pédagogique du Bon Air, journée à la pisciculture, atelier pâtisserie avec la maison de retraite de Bétharram, zumba, journée festayre, construction de cabanes, cinéma, jeux d'eau, visite de la caserne des pompiers, fabrication d'un herbier, etc.). L'équipe d'animateurs pour cet été était au top !



Les inscriptions pour les mercredis de la rentrée 2016/2017 se sont ouvertes et dès à présent le centre affiche complet pour le premier trimestre 2017 car la capacité d'accueil est de 22 enfants maximum. Rappelons que le Centre se charge du transport des écoles jusqu'à la maison Arcos, pour les mercredis, en minibus prêté par l'ITEP, et que nous recherchons une bonne volonté pour faire le chauffeur les mercredis de 12h00 à 12h30, et ceci au moins jusqu'aux vacances de Pâques. Aucun permis spécial n'est requis, juste un peu de bénévolat pendant une petite heure le mercredi !

Les inscriptions pour les vacances de la Toussaint sont ouvertes, et il ne reste que quelques places. Alors pensez y. Pour les inscriptions soit :

- par téléphone au 06 44 80 67 76
- par mail : alsh.pinocchio@laposte.net
- au Centre (Maison ARCOS, route de Betharram – 64800 MONTAUT)
le mercredi après midi de 17h et 18h.





ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ... LES FILLES DE LA CROIX D'IGON

Beaucoup d'entre vous doivent se demander : quels sont ces travaux réalisés à la maison de retraite d'IGON ? Il nous semble important de rappeler qui nous sommes et ce que nous faisons de cette belle bâtisse.

Au lendemain de la Révolution Française de 1789, dans le Poitou, Elisabeth Bichier et André-Hubert Fournet réunirent des jeunes femmes qui, avec eux, voulaient consacrer leur vie pour que Dieu soit connu, les malades soignés, les enfants instruits. Elisabeth et les quatre jeunes femmes s'installèrent au château de MOLANTE, dans la commune de SAINT PIERRE DE MAILLÉ. Elles font vœu de vivre ensemble, en religieuses. Ainsi naquit la congrégation des Filles de la Croix.

Des orphelines, des personnes âgées sans ressources furent accueillies dans la maison de Molante. Une femme malade, réfugiée dans une grotte, fut la première résidente.

C'est donc à Saint Pierre de Maillé, que les premières sœurs ont commencé l'œuvre qui continue à se vivre aujourd'hui dans 8 Maisons de Retraite : SAINT PIERRE DE MAILLE, BETHINES, LA PUYE, USTARITZ, CAMBO, IGON, NAY, PAU. Nos Fondateurs, désireux de transmettre la foi, ont su reconnaître en toute personne l'image de Dieu. Hommes et femmes de courage et d'action, ils ont cherché à répondre aux problèmes de leur temps, selon les appels de l'Evangile. Ils ont cru à la grandeur du service, à la solidarité première avec les plus démunis.

C'est dans cet esprit que les Sœurs ont continué leur mission spécialement auprès des enfants, des personnes âgées.

L'Evêque de Bayonne, Monseigneur d'Astros, désireux d'avoir des religieuses pour l'évangélisation des campagnes du Béarn et de la Bigorre a pensé aux Filles de la Croix.

Les habitants du village accueillent chaleureusement les nouvelles arrivées, leur apportent nourriture et mobilier. Très vite, sur le sol de terre battue d'une grange, les Sœurs commencent l'éducation des petites filles. Dès le mois de novembre 1825, des jeunes filles sont accueillies à Igon pour être religieuses. Un Noviciat s'ouvre. D'importantes améliorations matérielles furent réalisées de 1830 à 1844 : salles de classe, ouvroir, centre de soins... Les

bâtiments furent érigés au fur et à mesure des besoins et des ressources de la communauté. Et les travaux s'échelonnèrent de 1855 à 1894. Les sœurs âgées et malades étaient soignées dans une aile de la Maison appelée « infirmerie ». Cette infirmerie a été rénovée, et à partir de septembre 1975, l'établissement accueille depuis des personnes âgées dépendantes de la plaine de Nay.

Les fondateurs ouvrent un chemin de vie. Ce chemin est original et constitue une interpellation aussi bien pour l'Eglise que pour la société. Les héritiers des fondateurs le poursuivent car l'histoire d'une congrégation est le déploiement de son charisme dans la durée. La fidélité du sillon à l'inspiration initiale n'est jamais garantie de l'extérieur. Dès lors, le charisme est aussi un appel à un souffle créateur, à une nouveauté de vie et d'engagement. C'est l'attitude qui se retrouve dans tout rapport à une tradition.

Les Filles de la Croix, le Conseil d'administration et le personnel de la maison perpétuent ce souffle dans une maison où il fait bon vivre et ils restent attentifs à la valorisation du patrimoine immobilier.

Les locaux intérieurs et extérieurs font l'objet de maintenance et de rénovations régulières. La réfection ces derniers mois d'une partie du toit permet de conserver la beauté de ce bâtiment qui fait partie du patrimoine local, de même dix chambres sont actuellement entièrement rénovées pour le confort de nos aînés.

Philippe Duboé
Directeur



LE TRAIT D'UNION

L'association communale des aînés ruraux compte aujourd'hui 46 membres.

En plus de la réunion mensuelle, tous les premiers jeudis du mois, de nombreuses occasions ont été données de se rencontrer ou de participer à diverses activités. Comme tout un chacun peut le constater, en prenant de l'âge la mémoire devient volatile ! Avec le concours de l'ASEPT Sud Aquitaine nous avons organisé des ateliers mémoire. Dix séances de 2h par semaine ont permis aux 10 participants d'acquérir quelques outils et astuces pour palier à ces problèmes.

Ce début d'année, deux rendez-vous gastronomiques ont eu lieu.

Le premier en février, où une vingtaine de membres du club ont apprécié l'accueil, le service et le repas concocté par les élèves du lycée hôtelier de Morlaàs.

Le second en mars, avec le maintenant traditionnel repas du chevreuil (cadeau de la société de chasse, la Diane). Cette année c'est Michel qui nous l'a mitonné. Tout le monde a mis la main à la pâte pour aider le cuisinier dans ses œuvres. Les convives ont apprécié ce moment de détente et de retrouvailles. Une expérience à renouveler... si la chasse est fructueuse.

Le 5 mars, c'est à l'initiative du conseil municipal des enfants qu'une journée de participation solidaire et intergénérationnelle a eu lieu avec les résidents de la maison de retraite. Les enfants des écoles publique et privée y participaient, ainsi que quelques membres, peu nombreux, du Trait d'Union.

Le 28 avril le bureau a organisé la réunion de secteur du « Vert Galant ». 20 clubs réunis à la maison pour tous, sous la présidence de Jacques Convert, président de la fédération départementale des aînés ruraux. Une quarantaine de personnes ont participé à cette matinée d'information et d'échange, dont le compte rendu a été envoyé aux adhérents. Depuis le début septembre la marche a repris avec deux formules :

- La marche du lundi pour les plus aguerris (2 à 3h) : départ 14 h place de la chênaie.
- La marche du jeudi (1 à 2h) : départ 9h45 place de la chênaie.

Grâce à l'adhésion du club à « Génération mouvement 64 », association départementale des aînés ruraux, certains adhérents ont participé aux voyages organisés par la structure :

- Le Vietnam au mois de juin
- La Toscane et l'Auvergne cet automne.

Au mois de septembre, une trentaine de personnes ont participé à la visite de l'écomusée de Marquèze. Ce voyage a permis de se replonger dans la vie landaise à la fin du XIX^{ème} siècle. Nous avons découvert aussi que Jean Dubourg, président des anciens combattants était né et s'est marié dans la maison traditionnelle de l'airial.

Le temps n'était pas tout à fait de la partie mais, malgré tout, cette journée a été fort intéressante et appréciée.

Vous pouvez nous rejoindre avec des idées et de la bonne humeur, vous serez les bienvenus !

Le président



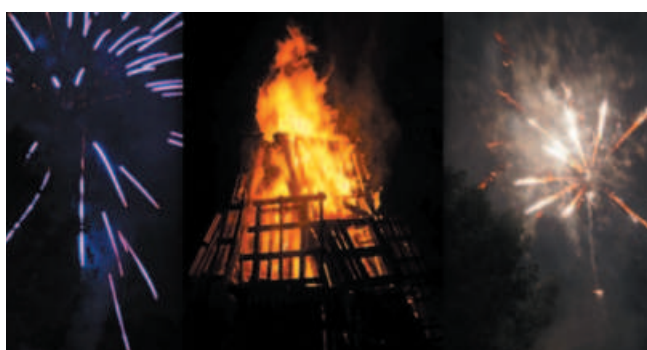


REPAS DE LA SAINT JEAN

Le repas de la Saint Jean a eu lieu le samedi 18 juin 2016.

Au menu : une très bonne paëlla.

A la fin du repas, nous avons pu aller à l'extérieur (la pluie avait enfin cessée..) pour admirer le feu d'artifice suivi du traditionnel feu de la St Jean. Le repas s'est terminé par une soirée dansante.



FÊTES DE LA CHÊNAIE 2016

Les fêtes ont débuté le jeudi 14 juillet par un tournoi de pétanque qui a rencontré un vif succès puisque plus de 54 équipes étaient présentes sous un soleil de plomb !

Dès le vendredi soir, la sono Machine System a enflammé la piste avec ses tubes des années 80 et d'aujourd'hui.

La journée du samedi a été très appréciée par les enfants : balades en poneys avec l'écurie Thierry Chanonat Idron, glissades sur un ventriglisse de 17 m, manèges, maquillage et goûter. (activités gratuites sauf manège et pêche aux canards).



Les adultes ont fortement adhéré au spectacle de force basque qui leur était offert. Les poupons Pouillonais ont pu montrer leur force avec le tir à la corde, course au sac, lever de charrette de 350 kg etc. tout en faisant participer le public. De très bons moments !!

Nous avons clôturé ces fêtes par une superbe journée du Dimanche.

Après la messe, l'AFI a offert l'apéritif aux villageois, animé par le groupe de chants PAZ ABAN.

La course cycliste, organisée par le Vélo Club Nayais, a amené des spectateurs tout le long du parcours et les jeunes coureurs ont été largement encouragés.

Pendant l'apéritif du soir, des danseuses folkloriques basques ont animé le début de la soirée.

Le repas dansant a été une réussite et le feu d'artifice fut encore une fois un bonheur pour les yeux de tous.

Toutes les personnes désireuses de s'investir dans l'association sont les bienvenues.



NOUS TENONS A REMERCIER FORTEMENT TOUS LES PARTENAIRES QUI NOUS ONT AIDÉS À ORGANISER CES FÊTES. SANS EUX, LES FÊTES NE SÉRAIENT PAS CE QU'ELLES SONT.

- LA MUNICIPALITE D'IGON
- INTERMARCHE, COARRAZE
- MACONNERIE LADAGNOUS, IGON
- SMI 64 , COARRAZE
- CEGELEC, PAU
- CENTRAKOR , NAY
- ENTREPRISE LARCEBEAU, IGON
- MACAO, COARRAZE
- LE CAFE DES HALLES, NAY
- TERROIRS, ASSON
- MAISON DE LA PRESSE, COARRAZE
- BONCAP, BORDERES
- LA PIZZA, NAY
- LE HANGAR DE LA PLAINE, BENEJACQ
- GARAGE MENDES, BOEIL-BEZING
- NAYEO, NAY
- ENT CARNEIRO DAVID, COARRAZE
- PASSION GOURMANDE JB GRANGE, BENEJACQ
- CREATION DESIGN ET BAIN Mr Ernes
- DE VICARI, ASSAT
- CHARCUTERIE HOURCQ, IGON
- CURL AND COLOR, LESTELLE
- PLOMBERIE LARROUSSE, IGON
- MC DONALDS, BENEJACQ
- MAITRE D'ŒUVRE CYRIL BITHU, Boeil-Bezing
- LAPEDAGNE, COARRAZE
- OPTIC 2000, NAY
- NEXT / SPORT 2000, COARRAZE
- BOULANGERIE BERNATOU, NAY
- COULEURS ADHESIFS, MIREPEIX
- AU DELICE NAYAIS, NAY
- LES O'KIRI, BAUDREIX
- CARROSSERIE SEPE, IGON
- ALYDEL PHOTO, COARRAZE
- ADI 64, NAY
- INSTITUT MALHER, COARRAZE
- GRABE BIDAU – CLAAS, COARRAZE
- ESPACE VERT LANOT, ARTHEZ D'ASSON
- LA MAISON DE LA VIANDE, MIREPEIX
- BIJOUTERIE LARGUEZE, NAY
- ESCALE AU PORTUGAL, NAY
- AFP LOCATION, MIREPEIX
- AU SOLEIL LEVANT, LESTELLE
- LE VIEUX LOGIS, LESTELLE
- LES GROTTES DE BETHARRAM
- REFLET D'IRIS, NAY
- LE ZOO D'ASSON
- LA RONDE DES FLEURS, COARRAZE
- PRO ET CIE, NAY
- RUGBY PARK 64 IDRON
- KARTING, LASER GAME ET MINI GOLF, ESPOEY

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h/16h30-18h30

Mardi : 8h30-12h/16h-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h/16h-17h

Vendredi : 8h30-12h/16h30-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

HORAIRES DÉCHETTERIE D'ASSON

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 14h à 18h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 15h à 19h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Cabinet médical Igon	05 59 16 06 95
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

Jules BONNEFON

4, rue de l'Ermitage - IGON

05 59 61 32 44

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG

1, rue Henry IV - IGON

05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Laurence HOURCADE

9, rue de l'Isarce - IGON

05 59 72 41 79

apedeigon@yahoo.fr

APEL Sainte Elisabeth

Présidente : Isabelle MARTINA

39, avenue du Pic du Midi - IGON

05 59 13 42 82

Association Festive Igonaïse

Edwige JACQUEMOND-COLLET

15, rue des Pyrénées - IGON

05 59 13 92 41

Hirondelle Igonaïse

Victor BONNECAZE

5, rue de l'Isarce - IGON

05 59 92 95 40

La Diane d'Igon

Eric SEGOT

Rue de l'Isarce - IGON

05 59 92 94 47

Trait d'Union

Francis GARRAIN

7, rue de l'Ermitage - IGON

05 59 92 91 25

Faire son fauteuil

Christine LABAT

06 10 27 85 37

clabat64@yahoo.fr

<http://www.paumetiersdart64.com>

Fit'n dance

Christine LARDIER

06 37 50 15 74